

Date de mise en ligne : 6 janvier 2025



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du 2025

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00193** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur ALEXANDRU PAIUL
57 RUE ERNEST RENAN
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : REMPLACEMENT DE FENETRES ET DE LA
DE LA PORTE DE GARAGE

Sur un terrain sis 57 RUE ERNEST RENAN
Cadastré AH292

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 2025

Le Maire



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00193** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,